



Vivre à Arbin



Vie du Village

Sécurité

Lettre n°39.

Bien cher Albinus,

Ces dernières semaines j'ai remarqué que de nouveaux panneaux routiers avaient été installés Chemin des Moulins et Rue de la Charrière. Ceux-ci étaient encapuchonnés d'un plastique noir présageant, ai-je pensé, d'une mise en service imminente sans toutefois comprendre le pourquoi d'un tel différé. Quant au but recherché j'ai songé à une question de sécurité, peut-être ? Mais le sujet n'ayant pas été abordé en Conseil Municipal qui le sait ? Je suis allé à la « pêche » !

Je me suis donc informé auprès de quelques riverains de la Rue de la Charrière. Ils m'ont expliqué que la Commune avait décidé de mettre cette rue en sens unique dans le sens Grande Rue/Chemin des Moulins. Tout était donc prêt, mais patatras ça ne se fera pas. Pourquoi ?

C'est une lettre signée par plus d'une vingtaine de riverains, envoyée au Maire fin octobre, qui a fait bouger les choses. Elle donne des raisons évidentes contre une telle décision. Dans sa réponse du 8 novembre le Maire s'est rallié aux arguments proposés puisqu'il a décidé de faire machine arrière. Cela démontre que dans notre Commune la consultation, voire la concertation avec la population ne sont pas de mise.

Mais qui donc avait décidé de lancer un tel projet et les travaux qui allaient avec ? Dans quelle commission municipale fut prise cette décision ? Les riverains se le demandent encore, et moi aussi. N'est ce pas, parmi combien d'autres, le type même de dossier où le dialogue avec les usagers aurait permis de prendre en compte leur avis et d'éviter des travaux inutiles ainsi que le gaspillage de notre argent ? Le prochain bulletin municipal nous indiquera peut-être le montant exact de la dépense ! Sans doute plus de **1000€**, sachant qu'en plus il faudra ajouter les coûts pour tout démonter ! Mais que veux-tu, mon cher Albinus, tu le sais bien, et c'est à tous les niveaux que nos Elus sont souvent persuadés détenir la vérité et savoir ce qui fait notre bonheur...

Si il est louable de penser à la sécurité il n'en demeure pas moins qu'il vaut mieux réfléchir avant d'agir, sinon on arrive à des gaspillages. Espérons que la leçon sera retenue, car mis bout à bout tout cela finit par coûter cher aux contribuables.

A bientôt,

Ton ami Nicolas.

Décembre 2010.